



Achicourt



Achicourt

COMPTE-RENDU COMMISSION THEMATIQUE PARTICIPE ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE

Date :	Mercredi 23 mars 2022
Heure :	19h30
Lieu :	Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour

- Tour de table et présentation rapide de chacun ;
- Rappel des règles de fonctionnement des commissions thématiques et organisation générale
- Etat des lieux du tissu économique local : *A partir de l'existant, quelles sont vos idées pour faciliter le développement de ce tissu ?*
- Création d'un marché hebdomadaire : *Où ? quand ? Comment ? Qu'en pensez-vous ?*

Contenus

Après un rapide tour de table permettant à chacun de se présenter, le président de la Commission, Mr Jean-Louis Quatreuvre, adjoint en charge de l'attractivité économique et Mme Sylviane DAL POS, adjointe en charge de la démocratie participative présentent la structuration de la démocratie participative sur la commune d'Achicourt (cf. diaporama joint au présent compte-rendu) et font distribuer le règlement intérieur de fonctionnement des commissions thématiques participatives.

A l'issue de cette présentation, qui a notamment mis en exergue la démarche de Maison du projet pour les projets structurants de la commune (Tourelle, Place de Rouen), Mr le Maire est interrogé sur le développement de la zone de la Tourelle. Mr le Maire propose compte-tenu que le sujet est vaste et important, que celui-ci soit inscrit à l'ordre du jour unique de la prochaine commission.

Le président de la commission présente l'état des lieux du tissu économique (cf. Diaporama joint au présent compte-rendu). A l'appui de cette présentation le président interroge les participants et sollicite leurs réactions.

1ère réaction : un des enjeux c'est l'accessibilité des commerces. La circulation et le stationnement en lien avec l'activité économique sont mal intégrés au plan de circulation global. Il estime qu'il est nécessaire de repenser le plan de circulation ou d'analyser l'existant. Ainsi par exemple l'accès des camions cuves pour la livraison de la station-service est mal pensé.

Mr le Maire confirme mais précise que d'une part, le développement économique se concrétise loin des zones de flux et que d'autre part la configuration des rues de la commune, parfois étroites ne permet pas un déplacement aisé vers les commerces, artisans ou entreprises. Il considère par ailleurs, qu'il faut privilégier une approche différente à construire collectivement pour faciliter l'accès en lien avec les activités économiques dans le respect des autres zones d'activités (logements, vie sociale, espaces publics...). Le plan de déplacement est donc à construire ensemble comme cela est pensé, construit et mis en œuvre pour la zone de la Tourelle.

Mr le Maire souhaite la réaction des participants sur le volume d'entreprises (189 entreprises sur la commune). De son point de vue le nombre des auto-entrepreneurs met en évidence la nécessité de valoriser ce qu'il appelle « les petites mains ».

Il existe des initiatives permettant de fédérer les commerçants, de faire vivre le commerce local en mobilisant les idées des uns et des autres, permettant également d'accentuer la solidarité entre les commerçants, et parfois notamment pour les auto-entrepreneurs de valoriser et mettre en lumière leurs activités. Est évoqué ainsi la création d'un magasin éphémère qui pourrait accueillir les auto-entrepreneurs ou micro-entreprises qui ne disposent pas de vitrine/façade commerciale. Le développement actuel de cet espace hybride permet de valoriser les « savoir-faire », voire de faciliter les coopérations entre les entrepreneurs (coworking, tiers lieu,). Ainsi à ARRAS, une initiative va dans ce sens existe. Ce type de magasin éphémère permet également aux entrepreneurs de bénéficier d'un retour sur leurs activités (avis consommateur).

Adhérant à l'idée et précisant que cela pourrait construire les prémices d'une Union Commerciale et Artisanale sur Achicourt.

Il est également proposé que la commission se pose une question qui pour un habitant est essentielle : Qu'est-ce qu'Achicourt peut apporter pour renforcer l'attractivité de son territoire et favoriser l'implantation et le développement des entreprises. Il lui semble important de s'interroger sur les atouts de la commune et sur les actions conduites par la municipalité incitant les entrepreneurs à investir sur la commune. (Marketing territorial)

Mr le Maire abonde dans ce sens, et indique que deux projets structurants ; le Master plan Gare d'Arras et la zone de la Tourelle constituent des opportunités et que le Président de la CUA souhaite que le Master plan d'ARRAS intègre la zone de la Tourelle, qui est à proximité immédiate dans ces réflexions.

Sur ce point, il est considéré que c'est effectivement un atout. Il faut réfléchir à l'attractivité de la ville.

Il est également demandé au groupe , s'il dispose d'idées ,d'outils pour valoriser la commune et ses atouts.

Il est proposé de veiller à l'accessibilité entre la gare d'Arras et la Tourelle, qui pourrait apporter un plus. Par ailleurs la CUA accorde des primes à l'installation, c'est peut-être une piste. La ville semble endormie depuis trop longtemps.

Les membres s'accordent sur quelques atouts :

- Le développement de la zone de la planquettes (restaurants)
- Le moulin
- La vallée du Crinchon
- L'arrivé de nouvelles activités (chambres d'hôtes)

Mme Blandine LALIN rappelle en outre que lors de ses contacts avec les commerçants, artisans et entrepreneurs nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont fait état de leur volonté de se développer, de participer à la vie de la commune, de recréer du lien. C'est pourquoi elle a engagé des actions communes comme : l'animation des vitrines des commerçants, elle rappelle par ailleurs qu'elle recherche toujours localement les initiatives qui pourraient être productives dans la perspective de soutenir le commerce local.

Effectivement, il est nécessaire de donner une perspective, une vision du développement souhaité et engagé par les élus à 4 à 5 ans. Il faut à la fois fixer un cap et faire rêver. Mr le Maire rappelle que c'était le sens de la démarche en octobre 2020 lorsqu'il a réuni les acteurs économiques de la

commune. Il estime qu'il faut effectivement dresser en co-élaboration avec les acteurs, la feuille de route du développement économique et communiquer.

Il est rappelé également que les séniors constituent un public cible notamment pour les entreprises de santé. Face à la population vieillissante il y a sans doute des actions économiques à développer dans ce secteur (maintien à domicile par exemple, services à la personne)

Les membres de la commission abordent le second sujet à l'ordre du jour.

Création d'un marché hebdomadaire ?

Les membres du groupe formulent auprès du président de la commission un accord de principe.

Ils émettent les idées suivantes un marché oui mais :

- Valorisant le commerce local et de proximité
- Accessible
- Avec des points de retrait de paniers commandés sur le net (click and collect)
- Différent des autres marchés (Arras)
- S'inspirant de l'expérience de Rivières
- Mettant en valeur les produits locaux
- Du type marché couvert au milieu de la Bassure
- Avec des produits locaux et bio
- Proposant une offre différente, plus riche, plus diversifié,
- Innovant
- En lien avec les AMAP (exemple panier de la mer « Poiscaille »)
- Nocturne
- A l'appui de groupements d'achats (retrait sur le marché des commandes groupés)
- Facile d'accès
- Avec des horaires correspondants aux besoins des populations

Décisions et suite à donner

Les propositions à retenir/à explorer :

- Création d'un magasin éphémère
- Définir une feuille de route du développement économique en intégrant les projets structurants de la ville (Tourelle, Camphin, piscine, Place de Rouen)
- Faire du marketing territorial (c'est-à-dire un document valorisant la commune et ses atouts, donnant en vie, aux acteurs économiques de s'installer)
- Une union commerciale et artisanale en finalisation d'une démarche d'entre-aide et de solidarité entre les acteurs du monde économique
- Réunir les acteurs du monde économique pour présenter les perspectives et co-élaborer avec eux la feuille de route
- Explorer la perspective d'une offre innovante en matière de marché hebdomadaire

Ordre du jour prochaine commission : « Projet d'aménagement de la zone de la Tourelle ».